Communiqué de Presse – 21 mai 2015

Plan de Protection de l'Atmosphère : la mobilité durable un objectif dès 2016

Et

Lancement de la 1ère édition du Challenge Mobilité Nord-Pas de Calais « Au travail, j'y vais autrement » 21 et 22 septembre 2015

Avec la participation de :

- Anne VOITURIEZ, Conseillère déléguée à la Mobilité de la Métropole Européenne de Lille
- Vincent MOTYKA, Directeur de la DREAL Nord-Pas de Calais
- Philippe HOURDAIN, Président de la CCI Grand Lille

Le 27 mars 2014, a été adopté le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région Nord-Pas de Calais. Ce plan prévoit plusieurs mesures pour la santé de la population et l'environnement dans différents domaines, dont la mobilité.

Deux mesures concernent particulièrement la mobilité :

- La première prévoit que les employeurs (établissements de plus de 250 salariés sur une zone d'activités et plus de 500 hors zone) désignent un référent « mobilité » déclaré auprès du Préfet au 1er janvier 2016. Ils devront également formaliser un plan de déplacements entreprise, inter-entreprises ou de zone selon les cas et le déclarer en préfecture au 1er janvier 2017.
- La seconde mesure prévoit la mise en place d'une action de covoiturage pour les zones d'activités de plus de 5000 salariés.

Les partenaires de la mobilité ont décidé, dans le cadre du PPA de **lancer le Challenge de la Mobilité en Nord-Pas de Calais.** Celui-ci aura lieu **les 21 et 22 septembre 2015.**

Ce Challenge est l'**opportunité de mobiliser de manière ludique les employeurs**, publics et privés, **et leurs salariés**, autour d'un projet fédérateur en matière de mobilité durable.

Pour rappel, les habitants du Nord-Pas de Calais parcourent environ **30 km par jour et par personne**. Les déplacements domicile-travail représentent un enjeu important dans le budget des familles : ils sont réalisés à plus **de 77 % en voiture individuelle,** et leur coût ne cesse d'augmenter. Ces déplacements ont également un impact important sur l'environnement et la congestion des routes.

Différents partenaires se sont associés pour sensibiliser salariés et employeurs aux problèmes de la mobilité et les faire participer à la recherche de solutions.

Challenge Mobilité Nord-Pas de Calais : mode d'emploi

Le principe

Quelle que soit leur taille, toutes les structures publiques, privées ou associatives de la région sont invitées à s'inscrire et comptabiliser les déplacements en mode alternatif, de leurs salariés, durant les 21 et 22 septembre 2015 : marche, vélo, transport en commun, train, covoiturage …

Les partenaires de l'opération :

La première édition 2015 du Challenge de la Mobilité Nord-Pas de Calais est organisée par les partenaires : CCI Grand Lille et CCI de région Nord de France, Communauté d'Université et d'établissements Lille Nord de France (COMUE), Conseil régional Nord-Pas de Calais, DREAL Nord-Pas-de-Calais, Métropole européenne de Lille, Direction régionale Nord-Pas-de-Calais de l'ADEME, Syndicat mixte intermodal régional de transports (SMIRT) et Réseau Alliances (Déclic Mobilités).

Pourquoi un Challenge de la Mobilité Nord-Pas de Calais ?

L'objectif est de proposer, aux organismes employeurs publics et privés, de se s'inscrire dans un processus de conduite du changement en se déplaçant autrement que seul(e) dans sa voiture.

Participation gratuite

Pour plus d'information : www.challengemobilite-npdc.fr

Contact Presse : Valérie SOLARCZYK. v.solarczyk@grand-lille.cci.fr

Contact technique : Houda ADALBERON-MAJDOUB. h.adalberon@grand-lille.cci.fr